

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Conservatoire de Musique de GRADIGNAN



SOMMAIRE :

1- PRÉSENTATION	P-3	• EN FORMATION MUSICALE	
2- LES DISCIPLINES PROPOSÉES	P-4	• EN PRATIQUE COLLECTIVE	P-13
3- LES INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTION	P-4	• EN ACCOMPAGNEMENT	P-14
4- LES PARCOURS : PRÉSENTATION	P-5	• EN MODULE	
4.1- LE PARCOURS GÉNÉRAL	P-6	5- L'ÉVALUATION	P-15
• PREMIERS PAS		• LE CONTRÔLE CONTINU	
• PREMIERS SONS		• LE BREVET D'ÉTUDES MUSICALES.....	P-17
• PARCOURS GÉNÉRAL (Cycle I et II) :		• L'EXAMEN DE FIN DE CYCLE III EN FM	P-18
• PARCOURS MUSIQUES ACTUELLES :	P-8	• LE CERTIFICAT DE MUSIQUE DE PRATIQUE EN AMATEUR	
4.2- LES PARCOURS DIFFÉRENCIÉS	P-9	• LE PRIX DE LA VILLE OU PROJET	
• LE PARCOURS NON DIPLOMANT		6- L'ACTION CULTURELLE	P-19
• LES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS		• AUDITIONS ET CONCERTS	
• LE PARCOURS VOCAL	P-10	• ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	
• LE PARCOURS ADULTES		• PRATIQUES AMATEURS :	P-20
4.3- OBJECTIFS GÉNÉRAUX:	P-11		
• EN FORMATION INSTRUMENTALE			

1- PRÉSENTATION

Le Conservatoire de Musique de GRADIGNAN est un établissement culturel de la Ville, créé en 1973 et en charge plus précisément de l'enseignement musical.

Lieu ressource sur la Ville, l'établissement a une mission générale de rayonnement territorial par le développement des pratiques culturelles.

Établissement classé en novembre 2017, le Conservatoire de Musique s'appuie sur l'arrêté du 15 décembre 2006 du Ministère de la Culture qui définit les trois principales missions d'un établissement d'enseignement artistique classé par l'État :

- Des missions d'éducation fondées sur un enseignement artistique spécialisé, organisé en cursus et favorisant l'orientation des élèves tout au long de leur formation.
- Des missions d'Éducation Artistique et Culturelle privilégiant la collaboration avec les établissements scolaires.
- Des missions de développement des pratiques artistiques des amateurs, en leur offrant notamment un environnement adapté.

Le Conservatoire de Musique s'entend donc comme un lieu de pratique destiné aux usagers inscrits et non inscrits, avec un suivi de rayonnement territorial pouvant aller au-delà de la Commune de GRADIGNAN, à travers des échanges pédagogiques et artistiques.

De nombreuses manifestations sont mises en place par le Conservatoire de Musique, souvent en appui avec les structures actuelles de la Ville comme le Théâtre des Quatre Saisons, la Médiathèque, l'Écomusée de la Vigne et du Vin, les Séquoias ... favorisant ainsi la pratique des élèves sur scène.

Le Conservatoire de Musique propose chaque année une saison lui permettant de promouvoir les concerts, auditions de classes ou d'ensembles, les rencontres, les spectacles...

L'objectif majeur pour le Conservatoire de Musique est de préparer à une pratique artistique collective en amateur, avec une orientation possible vers une voie plus professionnelle que serait le Conservatoire à Rayonnement Régional de Bordeaux. Ainsi, le parcours instrument ne sera pas la seule discipline suivie par l'élève.

Le Règlement des Études fixe les grandes lignes du fonctionnement pédagogique, en concrétisant les orientations du Projet d'Établissement 2019/2024.

Il détermine le parcours des élèves, les différentes étapes de formation, avec les objectifs à atteindre ainsi que les modalités d'accès, d'évaluation et de suivi, en fonction des parcours proposés.

Ce Règlement des Études reste évolutif, sous la responsabilité de la Direction, en concertation avec le Conseil Pédagogique.

Il est mis à la disposition de tous, et plus particulièrement des élèves et des parents qui doivent en prendre connaissance.

2- LES DISCIPLINES PROPOSÉES

- Les cordes : violon – alto – violoncelle – contrebasse
- Les bois : hautbois – flûte traversière – clarinette – saxophone
- Les cuivres : trompette – cor – trombone – tuba
- Les instruments polyphoniques : percussions – piano – harpe – guitare classique - orgue
- La musique ancienne : clavecin – flûte à bec – violon baroque
- La musique traditionnelle : cornemuse – harpe celtique – guitare flamenca – Tin Whistle (flûte irlandaise) – fifres
- Les musiques actuelles : batterie – guitare électrique – guitare basse – chant
- Chant lyrique
- La formation musicale
- La pratique collective : Ensembles instrumentaux avec 2 musiciens au minimum
- La pratique d'orchestre : Regroupant différentes familles d'instruments autour de formations comme l'orchestre d'harmonie, l'orchestre symphonique, l'orchestre musiques anciennes, la fanfare de rue, le Brass Band Junior.

3- LES INSCRIPTIONS :

AVRIL - JUIN

(pour l'année scolaire suivante) :

Prioritairement réservées aux habitants de Gradignan en complétant directement le dossier en ligne via le site de la Mairie de Gradignan

www.gradignan.fr

Rubrique : Nos loisirs → Culture → Conservatoire de Musique → Infos pratiques

LES RÉINSCRIPTIONS :

MAI - JUIN

(pour l'année scolaire suivante)

Directement en ligne via l'extranet Imuse.

Un mail est envoyé en amont par l'administration afin de prévenir les familles

Toute demande d'inscription ou de réinscription fera l'objet d'une confirmation écrite en juillet.

4- LES PARCOURS : PRÉSENTATION

PREMIERS PAS	
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 2px;">4 ans</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 2px;">M.S</div> <div style="text-align: center;">∞</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 2px;">5 ans</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">G.S</div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> JARDIN MUSICAL Durée : 1 an ∞ </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> ÉVEIL MUSICAL Durée : 1 an </div>

PREMIERS SONS	
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 2px;">6 ans</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">C.P</div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> PARCOURS DÉCOUVERTE Durée : 1 an </div>

PARCOURS GÉNÉRAL : Cycles I et II	
À partir de 7 ans ou du C.E.1	<div style="background-color: #fff3cd; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Durée : 6 ans</div> Cours individuel d'instrument, de Formation Musicale, d'orchestre ou de pratique collective → ÉVALUATION en fin de 3ème année ∞ → ÉVALUATION en fin de 6ème année

↙ ORIENTATION ↘

Parcours diplômant ou non-diplômant :

Les élèves peuvent passer du Parcours diplômant au Parcours non diplômant et vice-et-versa, après l'avis du Professeur référent et l'accord de la Direction.

PARCOURS DIPLÔMANT Cycle II	
Durée : 1 à 3 ans	
<div style="background-color: #fff3cd; padding: 2px; margin-bottom: 5px;">7 et 8ème année :</div> Cours individuel d'instrument, de Formation Musicale, cours d'orchestre et de pratique collective → Diplôme B.E.M : BREVET D'ÉTUDES MUSICALES Fin du Cycle II	



PARCOURS NON DIPLÔMANT	
Durée : 1 à 3 ans	
<div style="background-color: #fff3cd; padding: 2px; margin-bottom: 5px;">7, 8 et 9ème année :</div> Cours individuel d'instrument, pratique d'orchestre et module MODULES : - Accompagnement piano - Découverte de la musique traditionnelle - Accompagnement chant - Prépa tutti - Musique de chambre - Création - Initiation jazz (vents) - Accompagnement guitares → ÉVALUATION en fin de 9ème année et orientation	

↙ ORIENTATION ↘

Cycle III Amateur, durée : 1 à 3 ans	
<div style="background-color: #fff3cd; padding: 2px; margin-bottom: 5px;">9, 10 et 11ème année :</div> Cours individuel d'instrument, de Formation Musicale, d'orchestre et de pratique collective → PRIX DE LA VILLE DE GRADIGNAN	<div style="background-color: #fff3cd; padding: 2px; margin-bottom: 5px;">9, 10 et 11ème année :</div> Cours individuel d'instrument, d'orchestre et de pratique collective → C.M.P.A : CERTIFICAT DE MUSIQUE DE PRATIQUE EN AMATEUR



4.1- LE PARCOURS GÉNÉRAL

PREMIERS PAS :

<u>4 ans</u> M.S	JARDIN MUSICAL	<p>Cours collectif de 30mn hebdomadaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découverte sonore et rythmique - Premières chansons
<u>5 ans</u> G.S	ÉVEIL MUSICAL	<p>Cours collectif de 45mn hebdomadaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découverte sonore et rythmique - Premières chansons - Découverte des hauteurs du son, des intensités - Écoute instrumentale - Initiation au carillon

PREMIERS SONS :

<u>6 ans</u> C.P	PARCOURS DÉCOUVERTE	<p>Cours collectif d'1h15 hebdomadaire dont parcours instrumental en collectif pour découvrir une sélection d'instruments (30mn)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation au codage musical - Découverte et essais des instruments <ul style="list-style-type: none"> - Pratique vocale - Jeux rythmiques - Initiation musicale - Carillon <p style="text-align: center;">- Réalisation d'un conte musical au Théâtre des Quatre Saisons</p>
---------------------	--------------------------------	---

PARCOURS GÉNÉRAL

À partir de	CLASSE	FORMATION INSTRUMENTALE	FORMATION MUSICALE	PRATIQUE COLLECTIVE	ÉCOLE DU SPECTATEUR	ÉVALUATION
7 ans ou du CE1	1ère année	30mn hebdomadaire Cours individuel ou semi-collectif (ex : 2 élèves en 1h ou 3 élèves en 1h30)	1h30 hebdomadaire avec 45mn de Formation Musicale instrumentale, 15mn de pratique vocale, 30mn de pratique d'ensemble instrumental	Ensemble instrumental	Écoute au moins d'un concert par an + Participation à au moins une prestation publique par an	Contrôle continu
	2ème année					
	3ème année					
ÉVALUATION de fin de 3ème année						

	<u>4ème année</u>	30mn à 45mn hebdomadaire Cours individuel ou semi-collectif	1h30 hebdomadaire Cours collectif avec pratique vocale de 30mn	Ensemble Moderato (1h00) ∞		Contrôle continu
	<u>5ème année</u>			Orchestre Harmonie Junior (1h30) ∞		
	<u>6ème année</u>			Orchestre Musiques Anciennes (1h00) ∞ Orchestre Symphonique (1h30) ∞ Ensemble instrumental		
ÉVALUATION de fin de 6ème année						

↙ ORIENTATION ↘

PARCOURS DIPLÔMANT



CLASSE	FORMATION INSTRUMENTALE	FORMATION MUSICALE	PRATIQUE COLLECTIVE
<u>7ème année</u>	45mn hebdo. Cours individuel	1h30 hebdo. FM avec un module de création avec un professeur arrangeur	1h30 à 2h hebdo. Orchestre symphonique ∞
<u>8ème année</u>			Harmonie Sainte Marguerite ∞ Orchestre Musiques Anciennes
Diplôme BEM : BREVET D'ÉTUDES MUSICALES Fin de Cycle II			

ORIENTATION ↓

PARCOURS NON DIPLÔMANT



CLASSE	FORMATION INSTRUMENTALE	MODULES	PRATIQUE COLLECTIVE
<u>7ème</u> <u>8ème</u> et <u>9ème</u> <u>année</u>	30mn à 45mn	- Prépa Tutti - Module d'accompagnement - Création et initiation jazz - Découverte de la musique traditionnelle - Musique de chambre - Accompagnement chant	1h30 à 2h hebdo. Orchestre symphonique ∞
			Harmonie Sainte Marguerite ∞ Orchestre Musiques Anciennes ∞ Fanfare de Rue
ÉVALUATION en fin de 9ème année et orientation			



Cycle III Amateur



	FORMATION INSTRUMENTALE	FORMATION MUSICALE	PRATIQUE COLLECTIVE
<u>9, 10, 11ème année</u>	45mn à 1h hebdo.	1h30 hebdo.	2h hebdo.
PRIX DE LA VILLE Préparation pendant 1 an avec 1h hebdo. de formation instrumentale			



	FORMATION INSTRUMENTALE	PRATIQUE COLLECTIVE	MUSIQUE DE CHAMBRE
<u>9, 10 et 11ème année</u>	45mn hebdo.	2h hebdo.	45mn hebdo.
CMPA : CERTIFICAT MUSICAL DE PRATIQUE EN AMATEUR			

PARCOURS MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES

La culture musicale et la pratique collective sont regroupées sur un seul créneau pour une meilleure cohérence pédagogique, appelé COMBO ou ATELIER.

	CLASSE	FORMATION INSTRUMENTALE	PRATIQUE COLLECTIVE	ÉVALUA-TION	
À partir de 7 ans ou du CE1	<u>1ère année</u>	30mn hebdomadaire Cours individuel ou semi-collectif	1h30 hebdomadaire Atelier En Place 1 <i>(en 1ère année)</i>	Contrôle continu	
	<u>2ème année</u>		1h30 hebdomadaire Atelier En Place 2 <i>(en 2ème année)</i>		
	<u>3ème année</u>		1h30 hebdomadaire COMBO Groupe composé d'une batterie, d'une guitare électrique, d'une guitare basse, d'un chanteur <i>(en 3ème année)</i>		
	ÉVALUATION de fin de 3ème année				
	<u>4ème année</u>	30mn hebdomadaire	Cours individuel ou semi-collectif	1h30 hebdomadaire	Contrôle continu
	<u>5ème année</u>	Cours individuel ou semi-collectif		COMBO	
<u>6ème année</u>					
ÉVALUATION en fin de 6ème année					

↙ ORIENTATION ↘

PARCOURS DIPLÔMANT

PARCOURS NON DIPLÔMANT

CLASSE	FORMATION INSTRUMENTALE	CULTURE MUSICALE PRATIQUE COLLECTIVE
<u>7ème année</u>	30mn hebdo. Cours individuel ou semi-collectif	1h30 hebdomadaire
<u>8ème année</u>	45mn hebdo. Cours individuel ou semi-collectif	2h hebdomadaire
<u>Diplôme BEM : BREVET D'ÉTUDES MUSICALES</u> Fin de Cycle II		

	FORMATION INSTRUMENTALE	CULTURE MUSICALE PRATIQUE COLLECTIVE
<u>7. 8 et 9ème année</u>	30mn hebdo.	Accompagnement de projets
ÉVALUATION en fin de 9ème année et orientation		

Cycle III Amateur

FORMATION INSTRUMENTALE	CULTURE MUSICALE PRATIQUE COLLECTIVE	FORMATION INSTRUMENTALE	CULTURE MUSICALE PRATIQUE COLLECTIVE
<u>9ème année +</u>	45mn à 1h hebdo.	<u>9ème année +</u>	45mn hebdo.
2h hebdomadaire minimum		2h00 hebdomadaire mini.	
<u>PRIX DE LA VILLE</u>		<u>CERTIFICAT MUSICAL DE PRATIQUE EN AMATEUR</u>	

4.2- LES PARCOURS DIFFÉRENCIÉS

LE PARCOURS NON-DIPLÔMANT

LES MODULES :

Tous les modules sont associés à un cours individuel d'instrument et à une pratique collective. Ils sont accessibles à tous les élèves sur avis des professeurs et de la Direction.		
<u>Prépa Tutti</u> 1h hebdomadaire	Vents, cordes, piano, harpe, guitare classique	- Déchiffrage instrumental - Travail sur le répertoire d'orchestre - Culture - Écoute - Recherche d'autonomie
<u>Accompagnement chant</u> 1h par session	Chanteurs en Musiques Actuelles, en priorité	- Notion des accords - Déchiffrage partitions - Recherche d'autonomie pour s'accompagner
<u>Atelier découverte jazz</u> 1h30 par session	Vents, en priorité	- Histoire du jazz - Culture Musicale - Lecture des accords - Improvisation
<u>Atelier Découverte des musiques traditionnelles</u> 1h30 par session	Ouvert à tous	- Travail sur l'oralité - Culture musicale - Improvisation - Lien musique/danse
<u>Musique de chambre</u> - 1h hebdo encadrées par un professeur - Travail en autonomie fortement recommandé	Ouvert à tous à partir de la 6ème année.	Travail sur la discipline Musique de chambre et sur le répertoire. Recherche d'autonomie de travail, restitution
<u>Atelier de création</u> 2h en session	Ouvert à tous	- Travail sur la création et l'écriture - Arrangement - Initiation aux logiciels d'écriture

LES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

Collège : 6ème, 5ème et 4ème

Il s'agit de proposer aux élèves inscrits au Conservatoire de Musique et qui entrent en 6ème, 5ème 4ème ou 3ème, dans un des deux collèges de la Ville, de bénéficier d'un emploi du temps aménagé pour recevoir un enseignement musical hebdomadaire renforcé :

- Cours de Formation et de Culture musicale d'1h30
- Cours d'instrument de 30 à 45 minutes
- Pratique collective de 1h à 2h

L'objectif est de permettre aux élèves de poursuivre leur cursus scolaire tout en ayant une pratique artistique soutenue, en étant ainsi respectueux du temps de l'enfant et en favorisant entre autres :

- Un apprentissage globalisé autour de la Formation Musicale et de l'instrument, avec une pratique instrumentale dominante et une pédagogie de projet et de création
- Une pratique instrumentale
- Un prolongement culturel par des actions ponctuelles avec la médiathèque Jean Vautrin et le Théâtre des Quatre Saisons ou autres structures, sur des esthétiques diverses

Les élèves de ces classes sont soumis aux mêmes modalités d'évaluation que les autres.

LE PARCOURS VOCAL

En cours d'élaboration

LE PARCOURS ADULTES

Le Conservatoire de Musique accueille en priorité les adultes ayant une volonté de s'initier à la musique ou de se perfectionner par une pratique collective.

Deux objectifs principaux :

- Accéder à une autonomie
- Pratiquer la musique ensemble

Au cours de sa formation, l'élève adulte pourra, s'il le souhaite, participer aux évaluations de fin de 3ème et de 6ème année et préparer un BEM.

Par ailleurs, à compter de sa 4ème année, le Conservatoire pourra proposer à l'adulte un soutien instrumental sous une autre forme que le cours individuel afin d'assurer le renouvellement des effectifs par classe.

La participation aux projets et aux pratiques en collectif (orchestres, ateliers ou ensembles instrumentaux) reste gratuite sauf pour les élèves n'ayant pas de cours individuel.

En Musiques Actuelles, le Parcours Adulte se déroule sur 3 ans, sous forme d'un accompagnement de projets, individuels ou collectifs, avec une prestation à la fête de la musique de la Ville, à la fin du parcours des 3 ans.

4.3- OBJECTIFS GÉNÉRAUX

EN FORMATION INSTRUMENTALE

Le temps de cours varie selon les années d'apprentissage en laissant la possibilité aux enseignants d'organiser des temps collectifs, égaux ou non au temps individuel hebdomadaire, dans un but pédagogique.

Les objectifs :

Années 1-2-3-4

- Motiver l'élève
- Apporter des bases de pratique artistique individuelle et collective
- Développer un apprentissage et une pratique culturelle

Années 5-6-7-8

- S'approprier une technique instrumentale et une culture artistique correspondante
- Être autonome dans une pratique individuelle et collective
- Élargir la pratique artistique dans le souci d'une ouverture culturelle
- Approfondir la création sous différentes formes

Années 9-10

- S'approprier les connaissances pour élaborer son projet personnel artistique, dans une autonomie individuelle et collective

EN FORMATION MUSICALE

Le Conservatoire propose des cours de Formation Musicale en fonction des familles d'instruments (Cordes, Polyphoniques et Vents) ou des esthétiques, avec plusieurs créneaux horaires possibles pour une meilleure prise en compte de l'emploi du temps de l'élève.

Pour les 3 premières années, le cours d'1h30 hebdomadaire est assuré par un professeur de Formation Musicale et de deux professeurs d'instruments de la famille (Cordes, Polyphoniques ou Vents).

Il se découpe en trois temps :

- Un temps d'apprentissage solfégique de 45 minutes : le professeur de Formation Musicale plus un professeur d'instrument
- Un temps de chant choral de 15 minutes : le professeur de Formation Musicale
- Un temps de pratique d'ensemble de 30 minutes : le professeur de Formation Musicale plus un autre professeur d'instrument

La Formation Musicale est proposée dans le Conservatoire dès l'âge de 6/7 ans, après un temps d'éveil et d'initiation.

Pour les Musiques Actuelles Amplifiées :

Les cours se déroulent sur une durée d'1h15 à 1h30 sous la forme d'Ateliers et de Combos, regroupant Formation Musicale, Culture Musicale et pratique collective.

Le contenu de ces cours collectifs est en lien direct avec le cours individuel de Musiques Actuelles Amplifiées, facilitant ainsi l'appropriation d'acquis.

Les objectifs de la Formation Musicale sont de « Faire de la musique ensemble » autour de 4 axes.

1) L'écoute

- Les paramètres du son : hauteur, durée, intensité, timbre
- Écoute active, écoute intérieure, polyphonie

Outils et moyens :

- Pulsations, rythme, tempo, justesse, nuance...
- Passer par l'oral avant l'écrit, imitation, reproduction = écoute pure
- Écouter le groupe pour être ensemble
- Tonalité, cadences suspensives/conclusives, majeur/mineur
- Reconnaissance des hauteurs de sons
- Découvrir, identifier, nommer, classer, comparer
- Oreille mélodique, rythmique, harmonique
- Auto-dictées

2) Le langage musical :

- Codage
- Déchiffrage

Outils et moyens, codage:

- Lecture/écriture
- Instrumental ou vocal
- S'imprégner
- Lire ce qui a été joué, ou jouer ce qui a été lu

Outils et moyens, déchiffrage :

- Préparé, guidé, méthodologie
- Individuel ou collectif
- Lecture à vue
- Instrumental ou vocal

3) La création :

- Oser

Outils et moyens :

- Vocale ou instrumentale
- Jeu comme outil (moyen)
- Libre ou guidée (moyen)
- Individuelle ou collective (moyen)
- Orale et/ou retranscrite

4) La culture :

- Contexte culturel
- Ouverture à différentes esthétiques

Outils et moyens :

- Contes musicaux
- Répertoire à connaître
- Analyse auditive et théorique

EN PRATIQUE COLLECTIVE

Le Conservatoire propose différentes formes de pratiques collectives :

- Les ensembles : formation composée de deux musiciens minimum, de la même famille
- La pratique d'orchestre : familles d'instruments (vents, cordes, polyphoniques) regroupés selon les différents types de formations : l'Orchestre Symphonique, l'Orchestre d'Harmonie, l'Orchestre de Musiques Anciennes et la Fanfare de rue.
- La Musique de chambre : formation composée de deux instruments minimum

Les ensembles

Complémentaires des formations d'orchestre, les ensembles instrumentaux permettent aux élèves de découvrir un répertoire spécifique à leurs familles d'instruments et de réaliser des projets facilitant la rencontre d'élèves.

Les ensembles peuvent être proposés dès le début de l'apprentissage.

Il s'agira également de soumettre sous forme d'ateliers, des projets autour d'esthétiques variées offrant une ouverture culturelle bénéficiant ainsi aux ensembles du Conservatoire.

Les objectifs :

- Créer une dynamique autour de la classe d'instrument et des échanges entre élèves
- Apporter une connaissance sur le répertoire arrangé
- Promouvoir les familles d'instruments

Les formations d'orchestre

La pratique collective est obligatoire dès la 4^e année d'apprentissage. Les élèves sont affectés en fin d'année dans les différentes formations : cordes ou orchestres d'harmonie ou ateliers, en accord avec l'élève, l'enseignant et le Directeur, selon le niveau, les effectifs et les projets.

Pour les polyphoniques, une pratique interdisciplinaire est proposée dès que possible.

Les objectifs :

- Vivre une expérience artistique à travers une autonomie instrumentale selon chaque niveau
- Partager une pratique collective amateur de préférence en intergénérationnel
- Participer à la mise en place de projets artistiques permettant une ouverture culturelle et une rencontre artistique

La Musique de chambre

Formation interdisciplinaire, rattachée ou non à un parcours, elle peut être proposée aux élèves ayant acquis une certaine autonomie et pouvant travailler en répertoire de Musique de Chambre.

Les objectifs :

- Renforcer l'autonomie
- Aborder un répertoire de Musique de chambre
- Développer une autonomie de travail et de répétition

EN ACCOMPAGNEMENT

Un cours avec un accompagnateur est mis à disposition à la demande des professeurs et également à l'initiative des élèves, selon un planning défini par le professeur accompagnateur permettant de travailler un répertoire spécifique, sans obligation de prestation publique.

Pour pouvoir se présenter à ce cours avec accompagnateur, l'élève doit maîtriser un minimum sa partition et l'avoir travaillée avec son professeur au préalable.

La durée du cours varie selon les années :

- Années 1-2-3-4 : 15 à 30 minutes
- Années 5-6-7-8: 30 à 45 minutes
- Années 9-10 : PROJET : 45 minutes à 1 heure, sur avis du professeur accompagnateur

Les objectifs :

- Travailler sur un répertoire instrumental ou vocal accompagné au piano
- Développer son autonomie de musicien
- Rechercher une qualité en vue d'une prestation publique

EN MODULE :

L'objectif recherché ici est l'ouverture des élèves vers d'autres esthétiques et surtout vers d'autres formats d'apprentissage.

Nous avons considéré que si chaque élève a des aptitudes différentes dans l'apprentissage, il est alors important de proposer plusieurs options dans le parcours qui vont faciliter la continuité de la pratique instrumentale ou vocale.

À partir des temps d'évaluation de l'élève, notamment en 6ème année, des options sont proposées à l'élève pour mieux répondre à son projet.

Ces modules sont mis en place sur des durées de cours identiques, avec des formats différents, allant d'un rendez-vous hebdomadaire à un rendez-vous mensuel, selon les contenus.

Chaque élève qui souhaite suivre ce type de cours s'engage, en présence de ses parents (s'il est mineur) et du Directeur de l'Établissement, à participer activement et assidûment aux activités.

5- L'ÉVALUATION

LE CONTRÔLE CONTINU

Des temps d'évaluation réguliers sont mis en place, tous les 3 ans, pour apporter un suivi des apprentissages de l'élève et l'aider à se situer dans sa progression.

Les modalités d'évaluation dans les parcours :

Niveau	Instrument	Formation Musicale	Orchestre	Autres pratique collective
	Public	Non Public		
3ème année	<ul style="list-style-type: none"> - Un répertoire du professeur - Une création, écriture accompagnée - Un répertoire en petit collectif 	<ul style="list-style-type: none"> - Déchiffrage instrumental - Chant en petit collectif - Écrit : analyse, relevé, relevé en contrôle continu 		
6ème année	<ul style="list-style-type: none"> - Un répertoire du professeur - Une création écrite avec logiciel - Un répertoire musique de chambre 	<ul style="list-style-type: none"> - Déchiffrage instrumental - Chant en petit collectif - Écrit : analyse, relevé, culture 	<ul style="list-style-type: none"> - Assiduité - Participation active - Travail personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Assiduité - Participation active - Travail personnel

Après l'évaluation, l'élève recevra un bilan, écrit par le professeur et la Direction, et remis au cours d'instrument suivant.

L'évaluation de 6ème année aura comme objectif d'orienter, puisqu'il sera proposé à l'élève un parcours diplômant (préparation du BEM) ou non diplômant (parcours orchestre, parcours découverte d'esthétiques...)

Le déchiffrage instrumental aura lieu en présence du responsable de département ou du professeur.

Quatre principaux objectifs pour l'évaluation :

- Permettre à l'élève d'avoir des regards croisés sur sa pratique, avec une évaluation réalisée en présence de tous les professeurs concernés par l'élève.

- Proposer une orientation selon ses objectifs et son évolution en tenant compte de son contexte de vie
- Valoriser son parcours et sa pratique pour la réalisation d'un « Projet » personnel artistique en fin de formation
- Décider du passage en année supérieure ou décider du maintien une année supplémentaire dans la même classe

- Modèle de grille de notation:

Contrôle Continu	Instrument	Assiduité	Effort Personnel - Travail	Investissement	Progression
	Formation Musicale	Déchiffrage Instrumental	Lecture de notes et rythmes	Relevé mélodique et rythmique	Analyse
	Orchestre ou Ensemble	Assiduité	Travail Personnel	Investissement	Progression
Contrôle de..... année	Instrument	Qualités musicales et artistiques		Technicité Instrumentale/ Posture	Musicalité/ Créativité
	Formation Musicale	Déchiffrage Instrumental	Lectures chantées	Relevé Mélodique	Théorie/Analyse
Contrats objectifs					
Conseils - Préconisation	Pratique Collective ou orchestre		Durée de cours	Orientation	Autres conseils
Avis de l'élève					

LE BREVET D'ÉTUDES MUSICALES

Durée de l'épreuve instrumentale : 10 à 15 minutes par candidat, dans des conditions de concert.

Niveau	Instrument Public	Formation Musicale Non public	Orchestre	Autres pratiques collectives
B.E.M	- Un répertoire du professeur - Un répertoire de l'élève - Une création - Un répertoire en musique de chambre	- Déchiffrage instrumental accompagné - Chant préparé et déchiffré individuel - Écrit : analyse, relevé, culture	- Contrôle continu	Obligatoire pour favoriser l'ouverture esthétique

L'épreuve a lieu en condition de concert, en présence d'un jury extérieur. Ce dernier sera invité à participer à la préparation de l'épreuve en amont, puis à assister à la restitution afin d'évaluer la progression de l'élève.

Aide à la création et à la composition avec l'aide d'un arrangeur :

Dans le cadre de leur BEM, les élèves doivent présenter une pièce musicale qu'ils ont créée.

L'idée, au-delà du simple fait de créer, est d'écrire de la musique pour qu'elle soit jouée, partagée, et si en plus cela implique une collaboration avec d'autres élèves, pour le jeu et pourquoi pas pour l'écriture et l'arrangement, c'est encore mieux.

Cette année, plusieurs objectifs sont fixés pour cette création :

- La pièce aura une durée de 16 mesures au minimum, 24, 32 ou plus étant souhaitables.
- Toutes les pièces seront écrites pour deux instruments au moins, charge à l'élève de choisir son ou ses co-interprètes et de répéter avec eux en vue de l'exécution de la pièce pour l'examen.
- L'élève devra fournir des partitions éditées à l'aide d'outils informatiques, parties séparées pour les exécutants, et score pour le jury.
- Ces partitions comprendront les indications d'usage (titre, compositeur, auteur s'il y a du texte...), des nuances, des articulations, une ou des indications métronomiques et d'ambiance et un soin tout particulier sera apporté à la lisibilité de la musique (rythme, en harmonie,...)

Afin d'aider les élèves dans cette démarche, il est prévu que la personne qui assure l'arrangement intervienne au moins une fois (deux si possible) par période durant l'année scolaire.

Voici une idée du contenu de ces séances, qui prennent place pendant le cours de formation musicale :

- Travail sur les cadences : parfaite, rompue, ½ cadence, plagale : écouter, reconnaître, comprendre
- Travail sur la carrure : importance des groupes de 4, 8, 16 mesures dans la musique actuelle, notion de « question/réponse », liée avec les cadences, formes simples (AB, AABA,...)
- Jeux d'écriture :
 - o Exercices de type « chant donné » pour trouver une deuxième voix ou une basse
 - o Jeux de correspondance lettres/notes pour aider l'émergence d'idées créatives
 - o Inventer une mélodie sur une suite d'accords donnée
- Travail d'écoute et d'analyse :
 - o Trouver à l'écoute la tonalité d'une mélodie (si elle en a une). Placer les cadences.
 - o Écoute et commentaires sur les exercices et compositions réalisées.
 - o Recherche collective d'idées sur les voies à suivre pour harmoniser, orchestrer, modifier...
- Travail sur la partition : contenu, lisibilité, édition informatique. Une séance sera dédiée à l'édition sur MuseScore.

En Musique Actuelles Amplifiées :

Programme de 30' par élève, en condition de concert, comprenant un répertoire en combo + expression libre (création) + relevé et exécution d'un titre en autonomie.

L'EXAMEN DE FIN DE CYCLE III en Formation Musicale

Contenu		Modalités	Notation
Écrit	Oral		
- Analyse et commentaire d'écoute - Dictée à parties manquantes (mélodique et rythmique)	- Déchiffrage instrumental - Répertoire polyphonique chanté proposé par l'élève - Répertoire chanté proposé par le professeur	- Examen devant les professeurs concernés par l'élève, le Directeur et un jury extérieur, sauf l'écrit	- Validée par une moyenne supérieure à 10/20 - Discipline obligatoire pour l'obtention du diplôme « Prix de la Ville »

LE CERTIFICAT DE MUSIQUE DE PRATIQUE EN AMATEUR

Ce certificat permet de valoriser la pratique instrumentale des élèves, à la fin de leur cursus, sans avoir validé la « Fin de Cycle III » en Formation Musicale.

L'élève, dans le cadre d'un concert spécifique, devra présenter un programme de 3 œuvres d'esthétiques différentes mettant en valeur ses connaissances et son expérience instrumentale.

LE PRIX DE LA VILLE ou PROJET

Le Diplôme de la Ville clôture le parcours général au Conservatoire de Musique et se traduit par la réalisation d'un « Projet » artistique personnel.

Outre la validation de la « Fin de Cycle III » en Formation Musicale, l'élève doit être en mesure de concevoir, organiser et présenter une séance publique de 20 min, en s'assurant de l'ensemble des impératifs (lieu, communication, diffusion...).

L'établissement, sous la responsabilité de la Direction, prendra en charge les conditions matérielles et techniques de réalisation, en accord avec les choix de l'élève, en tenant compte également des contraintes de mise en œuvre.

L'élève recevra alors un Diplôme de la Ville de la part du Maire ou de son représentant, attestant de la qualité de sa pratique artistique et de son engagement assidu à la pratique amateur.

6- L'ACTION CULTURELLE

AUDITIONS ET CONCERTS

La diffusion des activités du Conservatoire vient compléter l'offre culturelle de la ville, en lien étroit avec les activités pédagogiques des élèves.

Cette programmation annuelle apporte une meilleure visibilité des activités du Conservatoire, mais participe aussi au croisement des publics, à la valorisation des élèves à travers leurs prestations publiques et à la participation aux événements de la ville.

Ainsi, la majorité des restitutions publiques, comme les auditions, la Musique de Chambre, les orchestres, les groupes de Musiques Actuelles, font partie intégrante de l'organisation du Conservatoire.

Des auditions annuelles, par classe, défendues par tous les élèves, y compris en 1ère année, sont organisées et ouvertes à tous dans plusieurs lieux dans la Ville afin de sensibiliser différents publics (Résidence Seniors, les Séquoias, Écomusée de la Vigne et du Vin, Musée de Sonneville...).

Des concerts réguliers sont aussi organisés avec la Médiathèque ou Le tROCKé qui consolident les croisements des publics.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le Conservatoire s'inscrit pleinement dans des actions de sensibilisation et de découverte de la musique sur son territoire, avec une volonté de les proposer à tous les publics, scolaires et autres.

Différentes actions sont déjà en place dans la Ville et tendent encore à se développer :

- Actions envers les crèches de la ville :

Ateliers à l'Espace Barthez : travail autour de l'écoute, du chant et de l'imitation.

Structures Sonores Baschet : 14 structures destinées à être grattées, caressées, pincées... pour apprendre en jouant en groupe...

- Les écoles de la ville, collèges et lycée :

Différentes actions existent dans les écoles de la ville, les professeurs de musique du Conservatoire interviennent auprès des élèves, de façon ponctuelle et conformément à un projet mis en place avec les enseignants des structures éducatives.

- L'Orchestre À l'École :

Un partenariat existe entre l'association « Orchestre à l'École », la Ville de Gradignan et l'Éducation Nationale, pour la mise en place sur 3 ans d'un Orchestre à l'École.

Dans ce cadre, les professeurs du Conservatoire interviennent 3 heures par semaine depuis 2019 auprès des CE2 (maintenant élèves de CM1) à l'école de Lange pour la mise en place de cet orchestre.

- Le dispositif DEMOS (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestre à vocation Sociale)

Le Conservatoire de Gradignan participe au dispositif DEMOS, initié et coordonné par la cité de la musique, Philharmonie de Paris.

DEMOS est un projet de démocratisation culturelle s'adressant à des enfants issus de quartiers relevant de la politique de la Ville.

- Au près des Adultes :

Chant choral avec les adultes de l'épicerie sociale, projet d'ouverture vers d'autres adultes.

- Au près des Adultes Séniors :

Écoute de mini-concerts... Les professeurs du Conservatoire se déplacent avec leurs élèves vers les lieux de vie des Séniors.

PRATIQUES AMATEURS :

Plusieurs associations, en lien avec la musique, bénéficient de l'équipement du Conservatoire pour leurs pratiques artistiques.

Les formations sous conventionnement sont :

Des chorales :

- Résonances
- Syrix
- Choeur Celtique de l'Eau Bourde
- Cantarane
- Gradignan 21

Des formations d'orchestres amateurs :

- Fanfare Karaboudjan
- Aquitaine Highlander Pipe Band

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Établissement classé par l'État

Château Mandavit – Allée de Pfünzstadt

33170 GRADIGNAN

05 56 75 21 74

conservatoiredemusique@ville-gradignan.fr

www.ville-gradignan.fr